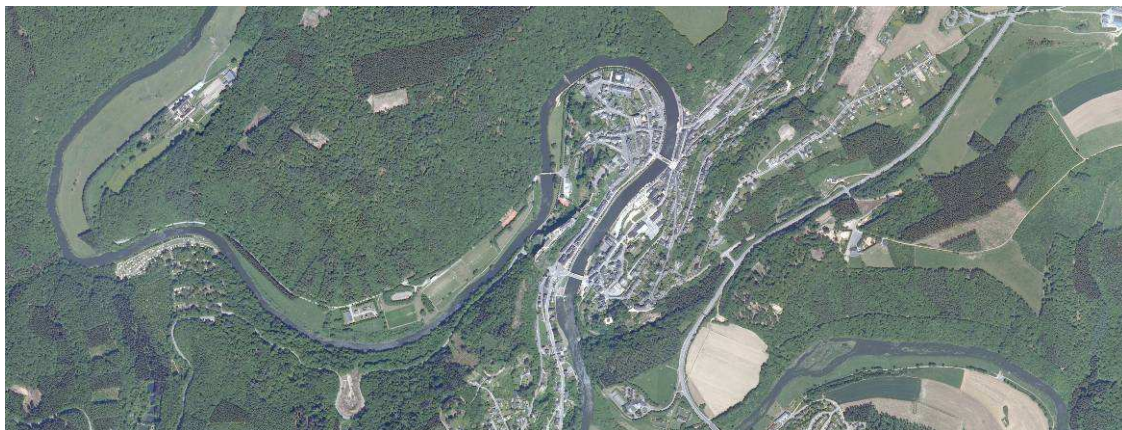


**PROVINCE DE LUXEMBOURG**  
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU  
COMMUNE DE BOUILLON

---

## **Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 Local**



---

## Partie III Objectifs de développement

---

Mai 2012

Auteur de projet



**IMPACT**  
SPRL  
TERRITOIRE - HABITAT - PAYSAGE  
Rue des Chasseurs ardennais, 32  
6880 BERTRIX

Tél. 061 41 54 54  
Fax 061 41 55 07  
E-Mail : [info@impact-sprl.be](mailto:info@impact-sprl.be)  
<http://www.impact-sprl.be>

Organisme accompagnateur



Rue de France, 19A - 6730 TINTIGNY

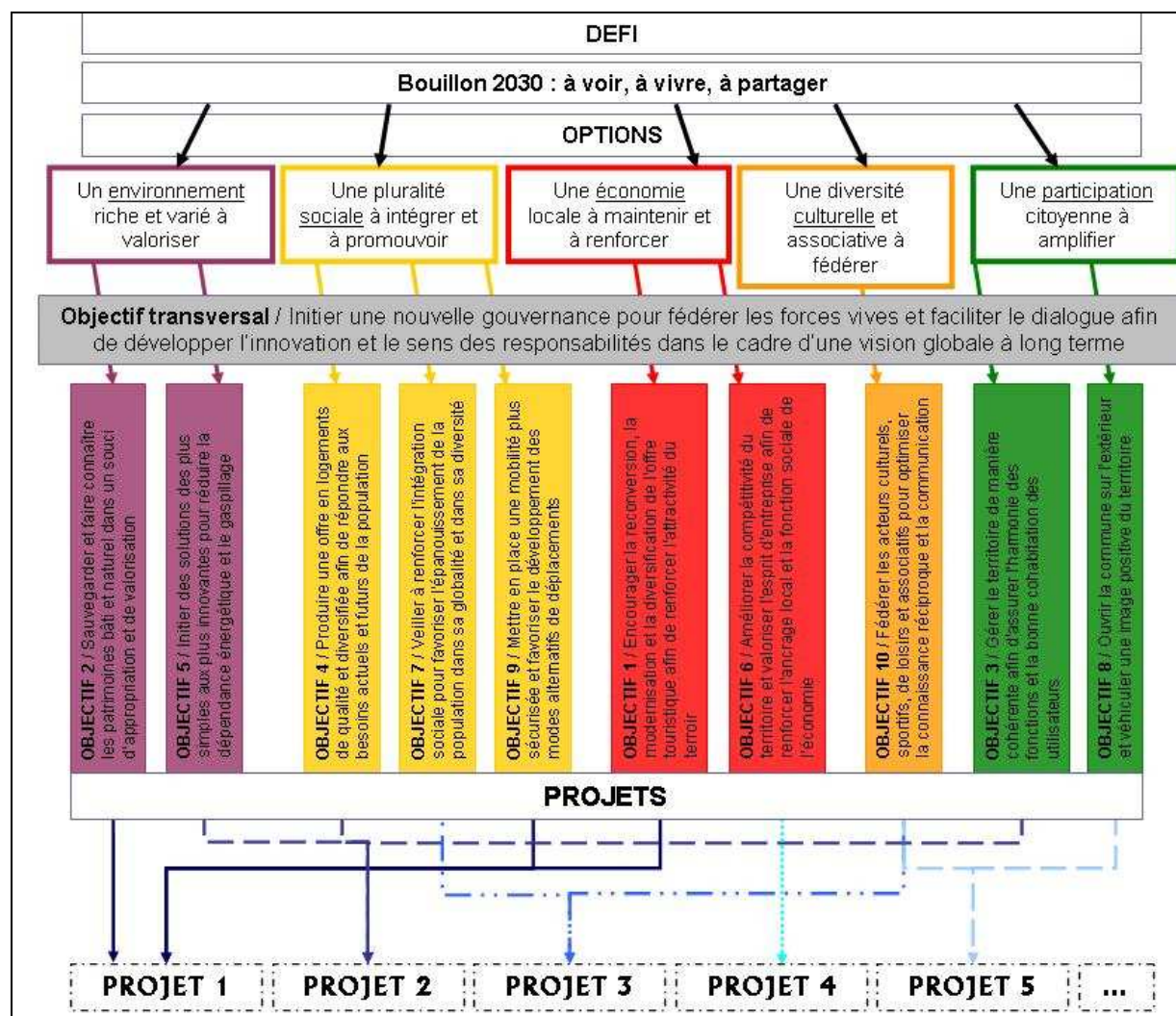
Tél: (0)63 44 02 02  
Fax: (0)63 44 02 09  
E-mail : [semois@frw.be](mailto:semois@frw.be)

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1.1. Présentation succincte de la stratégie du PCDR – A21L</b>	<b>1</b>
<b>1.2. Méthodologie</b>	<b>2</b>
<b>1.3. Analyse des forces et faiblesses</b>	<b>4</b>
1.3.1. L'environnement naturel	4
1.3.2. L'environnement bâti	5
1.3.3. La population	6
1.3.4. Le logement	7
1.3.5. Le niveau de vie	7
1.3.6. L'emploi	8
1.3.7. Le commerce	9
1.3.8. Le tourisme	10
1.3.9. L'agriculture et la forêt	11
1.3.10. Les équipements	12
1.3.11. L'aménagement du territoire	13
1.3.12. Les services	14
1.3.13. La culture, le sport et les loisirs	14
<b>1.4. Synthèse des desideratas de la population</b>	<b>15</b>
<b>1.5. Des constats et des souhaits aux enjeux</b>	<b>21</b>
<b>1.6. Des enjeux aux objectifs de développement</b>	<b>22</b>
<b>1.7. Intégration des principes du développement durable dans le cadre du PCDR-Agenda 21 Local de Bouillon</b>	<b>42</b>
1.7.1. Le développement durable	42
1.7.2. Le développement durable dans la stratégie de développement du PCDR-A21L de Bouillon	44
<b>1.8. Cohérence par rapport aux politiques régionales</b>	<b>46</b>
1.8.1. Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)	47
1.8.2. Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAWA)	48
1.8.3. Plan Marshall 2.Vert	49

## 1.1. Présentation succincte de la stratégie du PCDR-A21L

Les objectifs de développement du PCDR-A21L de Bouillon sont au nombre de 11 dont un objectif transversal. Ils contribuent au défi que s’est fixé la commune et sont regroupés en 5 options fortes, reposant sur les piliers du développement durable



## 1.2. Méthodologie

---

L'élaboration des objectifs de développement du PCDR-A21L de Bouillon s'est fondée sur plusieurs éléments.

Le **diagnostic** a identifié les problèmes à traiter et les ressources disponibles. La première étape de ce diagnostic a consisté en la réalisation d'une étude complète du territoire et a permis de définir des constats. L'analyse ultérieure a développé la synthèse des forces et faiblesses du territoire.

**L'information et la consultation** de la population constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

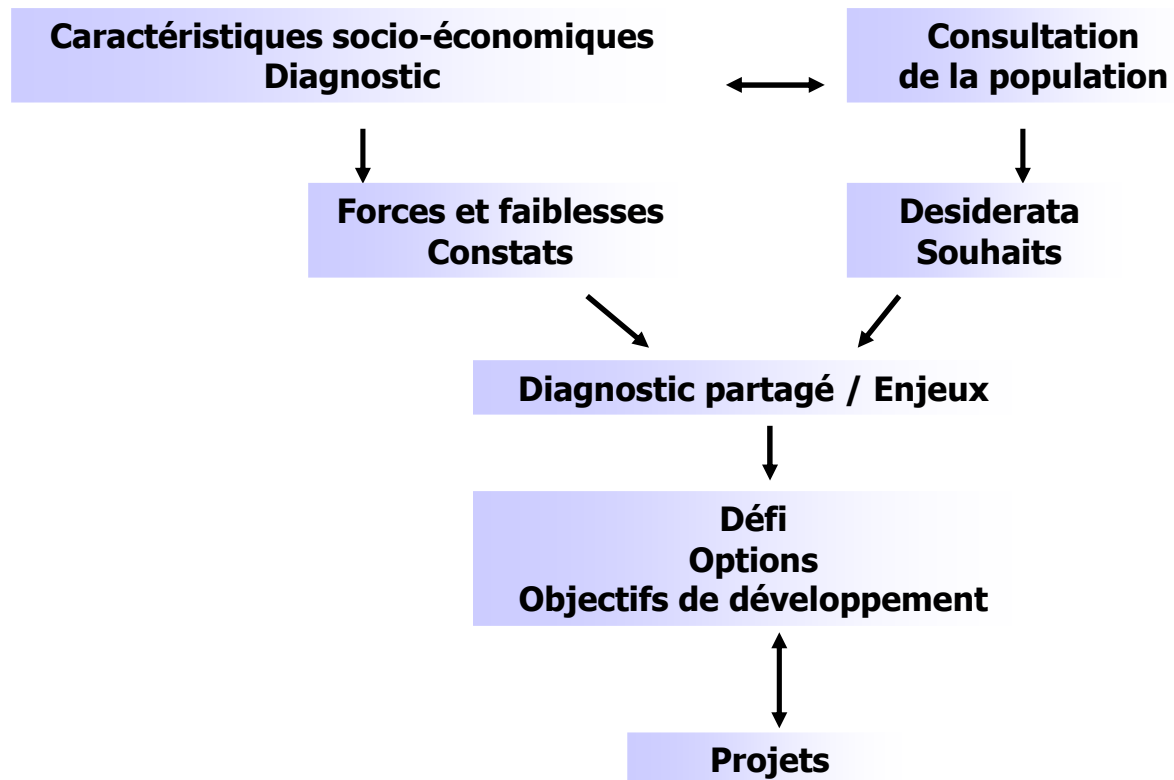
Sur base de ces constats et des souhaits, issus des réunions avec les habitants, des thématiques clefs ont émergé. Les groupes de travail basés sur ces thématiques ont permis d'approfondir des pistes d'enjeux qui ont servi de base au travail de la CLDR sur l'élaboration de la stratégie de développement.

Pour l'ensemble des thématiques, la CLDR a pris soin d'être attentive aux principes du développement durable.

L'ensemble de ces réflexions ont permis aux membres de la CLDR de définir **la stratégie de développement (1 défi, 5 options et 11 objectifs)**. Elle constitue le cœur du PCDR-A21L et démontre la volonté communale d'axer son développement dans une perspective durable..

Sur base des souhaits et des suggestions des habitants et des membres de la CLDR, plusieurs **projets matériels et immatériels** ont été déterminés pour atteindre ces objectifs. Les membres de la CLDR ont ensuite affiner les priorités de mises en oeuvre. Les projets ont été élaborés en tenant compte d'une grille d'évaluation axée sur le développement durable.

Schéma synthétique de l'élaboration de la stratégie de développement



## 1.3. Analyse des forces et faiblesses

---

Les forces et faiblesses sont extraites de l'analyse socio-économique (diagnostic objectif réalisé par l'auteur de projet. Pour chaque thématique, le ou les constats majeurs sont mis en évidence.

### 1.3.1. L'environnement naturel

#### Forces

- Le sous-sol particulier de la commune a permis une exploitation historique des ressources locales par le développement des ardoisières.
- La commune appartient au bassin hydrographique de la Semois et partiellement au bassin de la Chiers. Le réseau hydrographique est particulièrement développé avec la Semois comme principal cours d'eau.
- La traversée de la Semois a modelé un relief mouvementé qui a dégagé des paysages somptueux. Cette qualité paysagère est sans aucun doute une des principales forces du territoire.
- Cinq sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Bouillon couvrant une superficie de 2.831,2 ha (19 % de la superficie communale). Ils englobent principalement la vallée de la Semois et les massifs forestiers qui y sont associés.
- Le territoire communal compte 5 réserves naturelles et renferme de nombreux sites biologiques d'intérêt.
- La commune adhère au contrat de rivière Semois

#### Faiblesses

- La Semois ainsi que les autres cours d'eau impliquent que de nombreux terrains sont situés en zone inondable, ce qui constitue une problématique environnementale considérable.
- Vu le relief accidenté, certaines parties du territoire doivent être considérées comme présentant des contraintes majeures (éboulement, glissement de terrain...).

#### Constat(s) majeur(s)

- **Un environnement naturel riche et varié mais impliquant des contraintes sur le territoire.**

### 1.3.2. L'environnement bâti

#### Forces

- Bouillon a connu une histoire riche et mouvementée, notamment à travers le développement du Duché de Bouillon. Le nom de Godefroid participe grandement au rayonnement de Bouillon à l'extérieur. Il en résulte également un patrimoine historique et culturelle exceptionnelle (notamment militaire).
- Le centre de Bouillon est caractérisé par une architecture urbaine classique et néoclassique tandis que les villages sont caractéristiques des villages ardennais traditionnels (villages-tas). Pour les villages frontaliers, on note une certaine influence française. Les caractéristiques du bâti sont très intéressantes.
- La commune compte 26 monuments et sites classés et 187 édifices figurant à l'inventaire du patrimoine remarquable de Belgique. Ce nombre important d'édifices d'intérêt témoigne de la qualité urbanistique, architecturale et patrimoniale de l'entité.

#### Faiblesses

- L'habitat récent est généralement en rupture avec le bâti traditionnel en termes d'implantation, de gabarits et de matériaux. De plus, il s'est généralement développé le long des voiries d'entrée, ce qui a provoqué un étalement des villages.

#### Constat(s) majeur(s)

- **Un patrimoine monumental exceptionnel ayant conféré une image de marque, une renommée et une notoriété à Bouillon.**

### **1.3.3. La population**

#### **Forces**

- Hormis Bouillon, Corbion et Poupehan, les autres sections communales enregistrent une croissance démographique.

#### **Faiblesses**

- En 2008, la commune de Bouillon comptabilisait 5.501 habitants et enregistre une évolution oscillatoire (période de décroissance alternant avec période de croissance). Toutefois, globalement, la population n'a que très peu évolué (+ 38 unités ou + 0,7 %) depuis 10 ans.
- Bouillon se situe dans une région démographiquement peu attractive. Ses communes voisines de Florenville et de Vresse-sur-Semois enregistrent même une perte de population.
- Bouillon concentrant 41 % de la population communale totale et centre de l'entité, est en perte de vitesse avec une diminution relative de 5,8 % (soit une perte de 136 habitants).
- Les sections de Corbion et Poupehan sont également en régression démographique (diminution relative de respectivement 5,4 % et 12,1 %).
- Le solde naturel est toujours négatif au cours de ces dix dernières années. Le solde migratoire est quant à lui beaucoup plus fluctuant, tantôt positif, tantôt négatif.
- On note clairement un déficit des enfants de moins de 10 ans (base étroite de la pyramide des âges). Un « trou » assez important est également constaté au niveau des jeunes actifs (25-29 ans et même 30-34 ans).
- La population de Bouillon peut être qualifiée de vieille avec un coefficient de sénilité important (+/- 94 %). De plus, la population est globalement vieillissante.

#### **Constat(s) majeur(s)**

- Une évolution démographique globalement stable mais à deux vitesses selon les sections.
- Un vieillissement global ayant des répercussions sur les besoins de la population, les services à mettre en place...
- Un exode du centre-ville combiné à un phénomène de paupérisation et de cloisonnement de la population.



### 1.3.4. Le logement

#### Forces

- Le renouvellement du bâti est faible avec peu de nouvelles constructions.
- La proportion d'appartements est assez importante (12 % des logements).
- En ce qui concerne la vente de maisons d'habitation, Bouillon se caractérise par des prix assez bas et par une augmentation relative des prix moins importante par rapport à la micro-région.
- Ces dernières années, plusieurs projets de création d'appartements se sont concrétisés, notamment sur le centre-ville.
- La commune de Bouillon adhère au Foyer Centre Ardenne, SCRL agréée par la Société Wallonne du Logement et dont le siège se situe à Bertrix.

#### Faiblesses

- De manière générale, on semble assister à une légère érosion des transactions immobilières relatives aux terrains à bâtir. Le prix de vente a quant à lui très fortement augmenté (multiplié par 2,5), croissance particulièrement marquée depuis 2004.
- L'évolution du nombre de permis d'urbanisme présente une certaine stabilité qui s'explique également en partie l'évolution démographique enregistrée sur Bouillon ces dix dernières années.

#### Constat(s) majeur(s)

- Une pression foncière modérée avec un marché immobilier en stagnation.

### 1.3.5. Le niveau de vie

#### Faiblesses

- Le revenu moyen annuel par habitant s'élève à 11.937 €, ce qui est inférieur à la moyenne de l'arrondissement de Neufchâteau. Toutefois, ce revenu est en augmentation mais dans les mêmes proportions que pour l'arrondissement.
- Bouillon compte proportionnellement plus de bas revenus que l'arrondissement de Neufchâteau.
- On dénombre 48 bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

#### Constat(s) majeur(s)

- Une présence plus marquée de bas revenus entraînant une fracture sociale plus marquée, notamment dans le centre de Bouillon.

### 1.3.6. L'emploi

#### Forces

- La structure économique de la commune de Bouillon est largement basée sur les petites et moyennes entreprises, voire les très petites entreprises.
- Depuis 1997, 37 emplois ont été créés sur la commune de Bouillon, soit une augmentation de 2,9 % en dix ans.
- On constate que 47 % des habitants de Bouillon travaillent sur la commune.
- L'emploi transfrontalier est faiblement développé. En effet, on dénombre seulement 52 travailleurs transfrontaliers dont 34 à destination du Grand-Duché de Luxembourg.
- Entre 1998 et 2008, l'emploi indépendant a connu une augmentation de 25 unités, soit une augmentation de 3,8 %. Cette augmentation est principalement liée au secteur de l'industrie et de l'artisanat (+ 35 emplois) mais aussi du secteur des services (+ 12 emplois).
- Le taux de demandeurs d'emploi s'élève à 13,9 % sur la commune de Bouillon.
- Depuis 2005, le taux de chômage a globalement diminué (même si on note une légère augmentation en 2009). Le chômage de longue durée et le chômage des jeunes ont également diminué.

#### Faiblesses

- Au niveau de l'emploi salarié, les secteurs de l'administration publique, de l'éducation et de la construction sont en nette perte de vitesse.
- Le taux féminin (16,6 %) est plus important que le taux masculin (11,9 %) et les moins de 25 ans représentent un peu moins de 26,2 % des demandeurs d'emplois.

#### Constat(s) majeur(s)

- Une évolution positive de l'emploi basée sur les services et les PME entraînant une diminution du chômage.

### 1.3.7. Le commerce

#### Forces

- Bouillon possède une vocation commerciale sous-régionale avec une spécialisation orientée vers l'horeca (vocation touristique).
- Bouillon est également sous l'influence de pôles commerciaux d'importance du côté français (Sedan et Charleville-Mézières).

#### Faiblesses

- Il existe deux polarités commerciales aux caractéristiques fortement différentes : le centre-ville et la N89.
- Hormis l'horeca, l'activité commerciale a totalement disparu des villages. Corbion, Rochehaut et Poupehan compte encore toutefois quelques commerces de proximité dont la pérennité est généralement assurée par l'activité touristique.

#### Constat(s) majeur(s)

- **Une vocation commerciale affirmée orientée vers l'horeca mais présentant une dualité ville – village et centre-ville – périphérie (N89).**

### 1.3.8. Le tourisme

#### Forces

- Bouillon fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon qui regroupe également les communes de Bertrix et de Paliseul. Plusieurs Syndicats d'Initiative sont également actifs sur la commune.
- Bouillon regorge de nombreux atouts touristiques et d'une attractivité indéniable : renommée historique, patrimoine naturel, paysager, architectural, culturel, organisation d'évènements, attractions touristiques...
- On dénombre 95 structures d'hébergement sur la commune de Bouillon (29 hôtels, 13 campings, 10 chambres d'hôtes, 43 gîtes et 1 auberge de jeunesse). C'est bien entendu sur Bouillon que l'on retrouve le plus d'hébergement. Toutefois, Rochehaut et Corbion sont également deux villages fortement touristiques.
- En 2008, on recensait plus de 66.870 arrivées et plus de 140.000 nuitées, ce qui place Bouillon comme une des communes les plus touristiques de la Province de Luxembourg.

#### Faiblesses

- Le territoire communal renferme de nombreux campings touristiques (13 dont 5 sur Poupehan et 4 sur Laviot). Au total, ce sont plus ou moins 840 emplacements qui sont disponibles (+/- 450 emplacements sur Frahan et +/- 190 emplacements sur Laviot). Ces infrastructures constituent certes des acteurs économiques mais ont des répercussions environnementales et paysagères importantes (situation le long de la Semois en zone inondable).
- Bouillon compte actuellement 643 secondes résidences (+ 26 unités en 3 ans), démontrant ainsi l'attractivité de la commune pour les seconds résidents.
- Par rapport à 1998, on assiste à une diminution du nombre d'arrivées (- 20.000 unités) et du nombre de nuitées (- 33.000 unités).
- La durée du séjour est de seulement 2,1 jours. Celle-ci n'a que très peu évolué depuis 1998. Malgré des infrastructures importantes d'accueil, les touristes restent peu sur la commune de Bouillon.

#### Constat(s) majeur(s)

- **Une renommée historique et internationale mais en perte de vitesse et semblant vivre sur ses acquis.**

### 1.3.9. L'agriculture et la forêt

#### Forces

- Globalement, la SAU a progressé de manière positive entre 1998 et 2007 (+ 202 ha, soit une augmentation relative de 10 %).
- La majorité des exploitations se situent au-dessus du seuil de viabilité pour l'Ardenne.
- La forêt communale couvre une superficie de l'ordre de 7.220 ha dont 4.655 ha de peuplements feuillus et 2.508 ha de peuplements résineux.
- En moyenne, les revenus annuels liés à la forêt s'élève à +/- 1.800.000 € dont 67 % liés à la vente de bois résineux.
- En 2007, la commune a adopté un nouveau plan d'aménagement élaboré par le DNF.

#### Faiblesses

- On assiste à une chute importante du nombre d'exploitations (- 25,7 %).
- Les petites exploitations (moins de 10 ha), dont la pérennité n'est pas assurée à terme, sont tout de même relativement nombreuses (16 exploitations, soit 29,1 %).
- La moitié des chefs d'exploitation agricole ont moins de 55 ans mais aucun n'a moins de 35 ans. De plus, pratiquement 65 % des chefs d'exploitation ayant 50 ans et plus n'ont pas de successeur connu alors qu'un tiers sont dans l'expectative. Cela veut dire qu'à terme 20 exploitations agricoles (voire 30 dans le pire des cas) sont amenées à disparaître.
- La forêt communale a été particulièrement touchée par les attaques de scolytes.

<b>Constat(s) majeur(s)</b>
-----------------------------

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Des richesses et des ressources importantes pour le territoire.</b></li></ul> |
|--|

### **1.3.10. Les équipements**

#### **Forces**

- Un plan communal de mobilité a été élaboré sur la commune de Bouillon.
- Située au Sud-Ouest de la province de Luxembourg, Bouillon occupe une position frontalière avec la province de Namur et la France et se situe à proximité de la ville de Sedan.
- L'axe majeur de communication est la N89 « Sedan (France) - Libramont-Chevigny » qui coupe la commune en deux selon un axe Nord-Sud. L'autoroute E411 « Bruxelles - Luxembourg » est accessible via la N89 en plus ou moins 25 minutes (30 km) au niveau de l'échangeur de Recogne (commune de Libramont-Chevigny).
- Le TEC Namur-Luxembourg vient récemment de construire un nouveau dépôt pour les bus desservant Bouillon et son arrondissement. Les lignes de bus ont donc été totalement revues. Une liaison organisée par la RDTA assure une liaison 2 fois par semaine vers Sedan.
- La commune possède un grand potentiel en termes de chemins et sentiers et propose une multitude de promenades à travers toute la commune. Le réseau de promenades comptabilise ainsi un total de 728,5 km. De plus, la commune dispose de deux anciennes lignes de tram pour développer des itinéraires RAVeL.
- Actuellement, deux stations d'épuration sont effectives sur la commune (Bouillon et Noirefontaine), deux autres sont en cours de réalisation (Rochehaut et Corbion) et trois autres sont programmées (Poupehan, Frahan et Mogimont).
- Les différents réseaux de distribution (eau, électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.
- Différents travaux d'aménagement sont prévus dans le cadre du programme triennal ou par le biais d'autres interventions (PCDR, CGT, revitalisation urbaine...).

#### **Faiblesses**

- Bouillon occupe toutefois une position relativement excentrée et isolée par rapport aux pôles. De plus, le relief et les distances rendent délicates les liaisons entre Bouillon, les villages et l'extérieur.
- La commune de Bouillon ne dispose d'aucune infrastructure ferroviaire. Les gares les plus proches sont Paliseul, Florenville, Bertrix et Libramont.
- Malgré quelques aménagements sur le centre de Bouillon, les déplacements lents ne sont pas favorisés sur l'ensemble de la commune et plus spécialement sur les villages. Les aménagements cyclables sont inexistantes.
- Beaucoup de centres de villages sont traversés par des voies au profil routier sur lesquelles une vitesse excessive est souvent pratiquée, ce qui met les usagers faibles en réelle insécurité. De même, certains carrefours ne sont pas assez sécurisés.

#### **Constat(s) majeur(s)**

- **Des infrastructures routières à entretenir, des transports en commun à renforcer, une mobilité lente à développer et à sécuriser.**

### 1.3.11. L'aménagement du territoire

#### Forces

- La commune de Bouillon ne possède pas à l'heure actuelle de schéma de structure communal ni de règlement communal d'urbanisme ni de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).
- Bouillon est repris comme pôle d'appui touristique au niveau du projet de structure spatiale défini dans le cadre du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).
- Selon une étude de la CPDT, la commune de Bouillon dispose encore de 415 ha de terrains à bâtir disponibles, soit 53,8 % de la superficie totale des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural. Toutefois, ces chiffres théoriques ne tiennent pas compte des nombreux terrains situés en zone inondable et également des nombreux terrains devant être considérés comme inconstructibles (topographie).
- La commune de Bouillon compte plusieurs zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 65 ha) qui constituent des réserves foncières théoriquement intéressantes.
- Le centre ancien de la ville de Bouillon est soumis au Règlement Général sur les Zones Protégées en matière d'Urbanisme (RGB/ZPU).
- Les anciennes communes de Bellevaux, Corbion, Dohan, Les Hayons, Rochehaut, Sensenruth, Ucimont et Vivy (à l'exception du village de Mogimont) sont soumises au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR).
- Bouillon a mené une opération de rénovation urbaine qui a abouti sur un arrêté de reconnaissance le 28/11/2003.

#### Faiblesses

- A certains endroits, le plan de secteur a entraîné un développement linéaire plus ou moins important ou encore une fusion des villages.
- Comme touristique, Bouillon compte 17 zones de loisirs généralement occupées par des campings, des centres de vacances, chalets, caravanes... La plupart de ces zones se situent le long de la Semois, ce qui ne va pas sans poser des problèmes environnementaux et paysagers. De plus, ces zones sont le plus souvent inondables. Enfin, l'importance des zones de loisirs n'est pas forcément adaptée à la taille des villages.
- Quatre zones d'activité économique mixte sont situées sur le territoire communal mais sont quasi totalement saturées.

<b>Constat(s) majeur(s)</b>
-----------------------------

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Un potentiel en terme de développement territorial mais des situations à améliorer.</b></li></ul> |
|--|

### 1.3.12. Les services

#### Forces

- L'enseignement fondamental est bien représenté avec six implantations communales, deux écoles libres et une école de la Communauté Française.
- La commune de Bouillon a mis en place un accueil extrascolaire.
- La commune de Bouillon compte également deux écoles secondaires.
- Plusieurs salles communales sont à disposition des associations et des habitants sur le territoire de Bouillon.
- Toute une série de services sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, ALE, Poste, crèche, maisons de repos, médecins, pharmaciens, dentistes, parc à conteneurs...

#### Constat(s) majeur(s)

- Une bonne offre globale en services et des infrastructures à disposition des habitants.

### 1.3.13. La culture, le sport et les loisirs

#### Forces

- Plusieurs associations et infrastructures culturelles sont à disposition des habitants.
- De nombreuses associations sportives sont présentes sur le territoire communal et peuvent disposer du hall des sports.
- Le monde associatif est riche et diversifié.

#### Constats majeurs

- Un monde associatif, culturel, sportif diversifié.



## 1.4. Synthèse des desideratas de la population

L'information et la consultation de la population ainsi que l'animation des groupes de travail ont été menées par la Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur du PCDR-A21L de Bouillon.

L'ensemble des enseignements liés à la participation citoyenne se retrouvent dans la partie 2 « Description des résultats de la consultation de la population » ainsi que les comptes-rendus des différentes réunions citoyennes.

La synthèse des desideratas de la population a été présentée lors de la première réunion de la Commission locale de développement rural de développement rural le 28 avril 2011. Elle se base sur les éléments issus des informations-consultations, des groupes de travail et des rencontres avec les personnes ressources.

Cette synthèse a été conçue sous forme de tableau qui reprend, par thématiques, les constats partagés par les habitants et les pistes de projets qui pourraient en découler.

Thématique	Constat partagé	Pistes de projets
Aménagement du territoire Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon ne dispose pas d'outil d'orientation de son urbanisme (SSC et RCU). Plusieurs villages en RGBSR. Plusieurs zones de loisir, parfois en zones inondables. Existence de grandes ZACC. Enjeu des parcelles non gérées de sapins de Noël.</li> <li>- La pression foncière apparaît relativement faible dans les villages excentrés, un peu plus forte le long de la N89.</li> <li>- On note une problématique de logements de mauvaise qualité dans le centre ville.</li> <li>- Problématique de la multiplication des gîtes dans les villages au dépend des locations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une CCATM</li> <li>- Lancement d'un Schéma de structure communal et d'un règlement communal d'urbanisme</li> <li>- Aménagement du centre de Noirefontaine pour développer une centralité</li> <li>- Réalisation d'aménagements de qualité des espaces publics dans les villages : Poupehan, Ucimont, Vivy...</li> <li>- Mise en place d'un plan propreté avec tous les acteurs et d'un agent constatateur</li> <li>- Faire respecter les réglementations</li> <li>- Développement de logements de qualité</li> <li>- Favoriser la location de logement dans les villages excentrés (ex : Frahan, Poupehan). A Poupehan, prendre en compte l'opportunité de la fermeture du Home)</li> </ul>

<p>Convivialité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon a une population stable, mais vieillissante. La jeunesse n'a pas d'espace de rencontre dans le centre.</li> <li>- Le monde associatif est dynamique et travaille en partenariat. Des difficultés de faire connaître les activités existent.</li> <li>- Il manque des salles de village à Corbion et Bouillon-centre. Plusieurs salles de village sont à aménager (Les Hayons, Vivy...)</li> <li>- Le sport est présent à Bouillon : associations, infrastructures, cadre naturel</li> <li>- Il existe un centre culturel, non reconnu par la CF, actif, qui travaille en partenariat et de manière décentralisée. Une salle de 40 places lui sera prochainement dédiée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une maison des jeunes, d'un skate park et d'une salle informatique pour les seniors dans l'ancienne gare du TEC</li> <li>- Prendre en compte les besoins des jeunes précarisés, les rencontrer</li> <li>- Création de lieu de rencontre pour les jeunes à Les Hayons et Noirefontaine</li> <li>- Création d'une salle de village à Corbion et d'une maison communautaire à Bouillon centre</li> <li>- Aménagement de la salle de village de Rochehaut, Vivy, Les Hayons</li> <li>- Aménagement de chemins de liaison entre Bouillon centre et les cités autour</li> <li>- Création de plaine de jeux dans les villages (notamment à Corbion, Mogimont et Noirefontaine où des espaces existent ; à Rochehaut, Poupehan, Cités de Bouillon, Bellevaux)</li> <li>- Mise en place d'une formule d'accueil pour les nouveaux venus (welcom pack – drink ...)</li> <li>- Développement de projet intergénérationnels et transgénérationnels, notamment dans les villages qui se sont développés récemment (Sensenruth, Curfoz, Noirefontaine, Les Hayons...).</li> <li>- Création de jardins à finalité sociale</li> <li>- Mise en place de services pour les plus défavorisés (ex : alphabétisation...)</li> <li>- Développement d'une communication claire et constante sur les services (ex : locomobile) et les activités des associations des villages</li> <li>- Lancement d'une réflexion sur une maison médicale</li> <li>- Création d'écoles des devoirs dans les villages ainsi que d'une aide pour les élèves de l'enseignement secondaire</li> <li>- Développement de projets culturels pour les plus défavorisé ou les plus éloignés de la culture</li> <li>- Mise en place d'un mouvement « sport pour tous » : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Aménagement de la piste VITA</li> <li>o Création de deux zones de baignade à Bouillon centre, une à Poupehan</li> <li>o Création d'un minigolf aux normes internationales à Bouillon centre</li> <li>o Développement de l'activité « pêche »</li> </ul> </li> <li>- Mise en place d'une politique culturelle, comme source de développement et d'appartenance <ul style="list-style-type: none"> <li>o Poursuite des activités décentralisées et en partenariats, mise en place d'ateliers thématiques</li> <li>o Création de coopérations culturelles entre Bouillon et Paliseul</li> <li>o Développement d'un tourisme culturel et historique de qualité</li> <li>o Développement de coopération entre les attractions culturelles et historiques</li> <li>o Développement de l'accès à la culture pour les plus défavorisés et des personnes à mobilité réduite</li> </ul> </li> </ul>
---------------------	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement et valorisation de la gastronomie, comme richesse de Bouillon</li> <li>○ Lancement des « Assises de la Culture » pour créer et approfondir les liens entre l'ensemble des acteurs de Bouillon</li> <li>○ Lancement d'un fil conducteur basé sur l'authenticité « back to basic »</li> </ul>
Coopérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon participe à plusieurs coopérations, tant internationales (avec le Benin, et on note aussi plusieurs projets privés) que transfrontalières (EURAPHIS, Circuits avec la France et la Province de Namur) et que transcommunales.</li> </ul>	-
Emploi Economie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'économie de Bouillon est essentiellement tournée vers le tourisme et l'Horeca. Le tourisme apparaît un secteur fragilisé.</li> <li>- Les commerces de centre ville sont fragiles (faiblesse de l'offre, zone de chalandise au potentiel limité, vieillissement des commerçants)</li> <li>- Projet de zone d'activité économique transcommunale à Menuchenet (avec Paliseul)</li> <li>- La forêt constitue aussi une ressource importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un atelier rural lié à l'Horeca (ex : taverne des Sépulcrines en lien avec l'école hôtelière)</li> <li>- Développement d'une filière de production de plaquette (pour alimenter le projet de chaudière bois)</li> <li>- Mise en place d'une Agence de Développement Locale ?</li> <li>- Aménagement d'une signalétique cohérente pour les parkings</li> </ul> <p>Pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un réseau de « bistrotts du terroir » : Dohan, Ucimont-Botassart, Rochehaut, La taverne à Bouillon, Poupehan, Corbion.</li> </ul>
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Conseiller en énergie travaille à 1/2TP et met en place des actions d'économies d'énergie, de conseils et de sensibilisation</li> <li>- Le territoire dispose de ressources naturelles renouvelables importantes : le bois et l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la réalisation d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois à Bouillon</li> <li>- Réflexion sur le développement d'une filière de production de plaquettes pour la chaufferie</li> <li>- Installation de panneaux solaires thermiques sur la MRS de Bouillon</li> <li>- Sensibilisation à la réduction des consommations (isolation, etc.) de l'Administration communale (Cahier des charges), des enfants et des instituteurs, des ménages modestes...</li> <li>- Rénovation d'un barrage sur la Semois pour le développement d'électricité hydraulique</li> <li>- Adaptation de l'éclairage public pour de meilleures économies (Les Hayons et la protection de la vie nocturne – Rochehaut et Poupehan : adaptation de l'intensité lumineuse)</li> <li>- Valorisation du patrimoine hydraulique et industriel (sentier des vannes) et historique par une mise en lumière adaptée (promenade des Bastions et étude Euraphis)</li> </ul>

<p>Mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon occupe une situation excentrée par rapport aux pôles wallons et aux voies de communication (pas de gare)</li> <li>- Elle est traversée par la N89 qui pose des problèmes de sécurité routière (transit &gt;&gt;accès aux commerces et habitations) et de signalisation</li> <li>- Les voiries sont en mauvais état et des problèmes de signalisation routière sont évoqués</li> <li>- On constate ou on ressent un manque de sécurité dans les villages dû à la circulation routière (vitesse excessive, bruit, ...)</li> <li>- Les lignes des TEC ont été modernisées mais reste difficile à utiliser en dehors des périodes scolaires</li> <li>- Des solutions de transport à la demande sont en place : Croix-Rouge, Locomobile</li> <li>- La mobilité douce est peu développée</li> <li>- Les promenades sont nombreuses mais mal entretenues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une offre de mobilité douce             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Aménagement du RAVeL Paliseul-Corbion (cf. PCM) et liaison Noirefontaine-Bouillon</li> <li>o Aménagement de pistes cyclables (cf. PCM)</li> <li>o Création ou entretien de passerelles sur la Semois (Moulin de l'Épine et Frahan)</li> <li>o Aménagement de venelles à Bouillon centre</li> <li>o Aménagement de chemins de liaison entre Bouillon centre et les cités autour</li> <li>o Aménagement de promenades adaptées aux personnes à mobilité réduite (Sentier Hunin)</li> </ul> </li> <li>- Mise en place d'une signalisation coordonnée des parkings</li> <li>- Amélioration de la signalisation routière</li> <li>- Sécurisation des entrées de village et de Bouillon centre</li> <li>- Sécurisation des arrêts de bus (notamment près de l'Institut St Marie)</li> <li>- Sensibilisation et mise en place de formation pour le Brevet européen de soins aux premiers secours</li> <li>- Prendre en compte la situation de Dohan (fermeture de la route du Saty)</li> <li>- Revoir les modalités de circulation à Frahan</li> </ul>
<p>Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon est une commune forestière (68% de sa surface) et agricole (21% - surtout élevage).</li> <li>- Elle dispose d'une qualité environnementale remarquable (paysage, forêt, Semois...) qui apparaît pas assez mise en valeur (arboretum peu connu, promenades peu entretenues...).</li> <li>- L'agriculture apparaît peu diversifiée et le monde agricole peu connu tant des habitants que des visiteurs.</li> <li>- La forêt constitue une ressource économique importante mais en question (pas d'entreprise forestière localisée à Bouillon, perte de revenu pour la Commune ; question des chasses, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de jardins à finalité sociale</li> <li>- Faire connaître les guides nature</li> <li>- Modernisation des promenades et valorisation de la nature par des promenades au départ de Bouillon-centre et des villages</li> <li>- Assurer une forêt sans sport moteur</li> <li>- Développement une filière bois-énergie pour alimenter la chaufferie au bois et du réseau de chaleur en projet à Bouillon et éventuellement d'autres demandeurs (collecte des rémanents – broyage – stockage)</li> <li>- Amélioration des chemins forestiers et respect de la législation liée au débardage</li> <li>- Valorisation l'arboretum</li> <li>- Valorisation les arbres et haies remarquables – consolider la journée de l'arbre</li> <li>- Lutte contre l'utilisation excessive des produits phytosanitaires par la sensibilisation des habitants</li> <li>- Lutte contre les plantes invasives (Contrat rivière Semois)</li> <li>- Lutte contre les plantations de sapins de Noël non gérées</li> <li>- Développement du fleurissement et le verdissement et la propreté des villages</li> <li>- Développement de la thématique de la pêche</li> <li>- Amélioration des voiries agricoles et protéger les chemins vicinaux</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le métier d'agriculteur (rice) et leur production</li> <li>- Faire connaître les réglementations en termes d'assainissement</li> <li>- Faire connaître les règles en ce qui concerne Natura 2000</li> <li>- Favoriser la biodiversité (ex : réaliser des actions pour protéger les hirondelles, les abeilles et les plantes mellifères, s'impliquer dans l'action « Combles et clochers »)</li> <li>- Communiquer sur l'enjeu de l'éolien à Bouillon</li> </ul>
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon centre dispose d'un patrimoine bâti remarquable – les villages sont aussi plutôt préservés (un grand nombre d'entre eux est en RGBSR), même si certains espaces transmettent une image dégradées (ex : façades, incohérence des enseignes...)</li> <li>- On constate qu'il n'y a pas d'association de sauvegarde du petit patrimoine.</li> <li>- Les fontaines et les lavoirs ont été restaurés.</li> <li>- Le patrimoine funéraire est parfois en mauvais état</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un mouvement pour mettre en valeur le petit patrimoine religieux et populaire.</li> <li>- Amélioration de l'esthétique de la ville et des villages (façades, verdissement, espaces publics, harmonisation des enseignes)</li> <li>- Rénovation des anciens abris de Bouillon</li> <li>- Valorisation du mur du quai du rempart</li> <li>- Mise en valeur la Maison Verlaine à Corbion</li> <li>- Entretien des fontaines et créer une animation (Rénover à Vivy, Nettoyer à Curfoz, Aménager à Briahan, Mise en eau à Ucimont)</li> <li>- Création d'une cellule de guide du patrimoine</li> <li>- Promotion des outils pédagogiques sur le patrimoine (ex : le village en bandoulière)</li> <li>- Aménagement des jardins de manière cohérente car ils se voient beaucoup à Bouillon centre</li> <li>- Développement d'un quartier des brocanteurs à Bouillon centre</li> <li>- Développement d'une image de qualité des espaces publics et privé par un plan propreté</li> </ul>
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouillon est une commune touristique (cf. SDER et la part de cette activité dans l'emploi) mais son attractivité est en déclin (diminution du nombre de nuitées). Son commerce et son HORECA manquent de variété et parfois de qualité.</li> <li>- Elle dispose d'énormes atouts en termes de ressources naturelles (paysages, forêts, Semois...) et de patrimoine historique (Château, Musées). L'ensemble de ce patrimoine historique est cependant mal valorisé (ex : l'industrie, le siècle des lumières et la littérature...).</li> <li>- Le tourisme intéresse de nombreux acteurs et on constate un manque de coordination et d'information entre eux.</li> <li>- Les besoins de l'activité touristique sont parfois en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des assises du tourisme dans le cadre de la CLDR et réfléchir à l'élaboration d'un Label, d'un fil conducteur dans lequel les partenaires puissent s'inscrire (ex : Città Slow ?).</li> <li>- Mise en place d'un groupe de pilotage autour d'un M. ou Mme Tourisme, neutre.</li> <li>- Développement d'une offre touristique adaptée au client : tourisme jeunesse à encadrer (M. Scout), Luxe, Aventure, Affaire, Culturel, Agritourisme.</li> <li>- Gestion coordonnée des infrastructures touristiques : Sépulcrine – Musée Ducal – Archéoscope – Parc animalier – etc.</li> <li>- Aménagement des sites connus de Botassart, de Rochehaut (cf. PCM), du Belvédère.</li> <li>- Relance du Musée de la Nature à Botassart</li> <li>- Créer un espace d'accueil touristique à Rochehaut (ancienne maison de l'instituteur)</li> <li>- Développement de coopération touristique avec Sedan (F) et Sainte-Menehould (F) / Les pays de l'Est</li> <li>- Développer une image de qualité des espaces publics et privé par un plan propreté</li> <li>- Réalisation d'un plan d'accès pour les aires de barbecue</li> <li>- Aménagement de deux zones de baignades à Bouillon, une à Poupehan, création d'une plage naturiste</li> <li>- Soutien à l'activité kayak en restant complémentaires aux activités existantes</li> </ul>

	<p>décalage avec les besoins des habitants (ex : population modeste, des jeunes) et avec la qualité de l'espace public ou bâti (ex : manque de propreté, façades peu entretenues)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et coordination d'évènements tout au long de l'année et en soirée (surtout en été)</li> <li>- Développement de formation sur les TIC pour les professionnels du tourisme + bourses aux échanges de brochures</li> <li>- Mise en place une image cohérente du tourisme à Bouillon sur internet</li> <li>- Développement de l'usage des langues au sein des habitants et des professionnels pour favoriser les contacts avec les visiteurs</li> <li>- Réorganisation, hiérarchisation, entretien des promenades (mise en place d'un service dédié, entretien festif, adoption d'un tronçon par une association...) par village / par thème / par public             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sentier artistique</li> <li>o Sentier Hunin / La Ramonette / Le Belvédère / Les Vannes</li> <li>o Développement de promenades équestres</li> </ul> </li> <li>- Construction – entretien de passerelles sur la Semois (Le Moulin de l'Epine, Frahan, Le Maqua sur le ruisseau des Aleines)</li> <li>- Création d'une « Maison des promenades » avec panneau / borne (outils technologiques) – localisation des guides nature (à faire connaître) et du patrimoine (à créer)</li> <li>- Valorisation des promenades par les TIC</li> <li>- Développement de solutions de location et d'entretien de VTT en saison</li> </ul>
--	---	--

Considérant :

- o Que plusieurs projets soutenus par les habitants et les membres de la CLDR sont inscrits dans le programme de rénovation urbaine (ex : Maison communautaire à Bouillon) et répondent à des objectifs similaires (développement touristique et bien être des habitants) ;
- o Que certains projets issus de l'opération de développement rural sont localisés dans Bouillon centre et donc insérés dans le périmètre de rénovation urbaine mais que ces projets ne sont pas inscrits dans le programme de rénovation urbaine (et pour certains ne répondent pas à ses objectifs). Par exemple : le projet de chaudière bois et de réseau de chaleur.

Il est souhaité par les membres de la CLDR, que l'opération de développement rural et son PCDR puissent soutenir et compléter le programme de rénovation urbaine, en permettant, la réalisation de projets nouveaux et actualisés. Ils craignent notamment que le périmètre de rénovation urbaine puisse freiner la dynamique, voire la mise en œuvre des projets dans le cadre du PCDR.

## 1.5. Des constats et des souhaits aux enjeux

---

Sur base du diagnostic partagé, la CLDR a débuté sa réflexion sur la stratégie de développement par la détermination des enjeux considérés comme les plus pertinents. Ces enjeux sont au nombre de 10 :

- Enjeu n°1. Reconversion et modernisation de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du terroir.
- Enjeu n°2. Mise en valeur et reconnaissance des patrimoines bâti et naturel.
- Enjeu n°3. Harmonie des fonctions et bonne cohabitation entre les usagers du territoire.
- Enjeu n°4. Offre en logements de qualité et diversifiée.
- Enjeu n°5. Réduction de la dépendance énergétique en initiant des solutions innovantes et en évitant le gaspillage.
- Enjeu n°6. Renforcement de l'ancrage local et de la fonction sociale de l'économie.
- Enjeu n°7. Renforcer l'intégration sociale.
- Enjeu n°8. Ouverture et image du territoire.
- Enjeu n°9. Souhait d'une mobilité plus sécurisée et plus diversifiée.
- Enjeu n°10. Fédérer les acteurs culturels, sportifs, de loisirs et associatifs pour optimiser la connaissance réciproque et la communication.

De plus, la CLDR a souhaité développer un enjeu transversal rédigé comme suit :

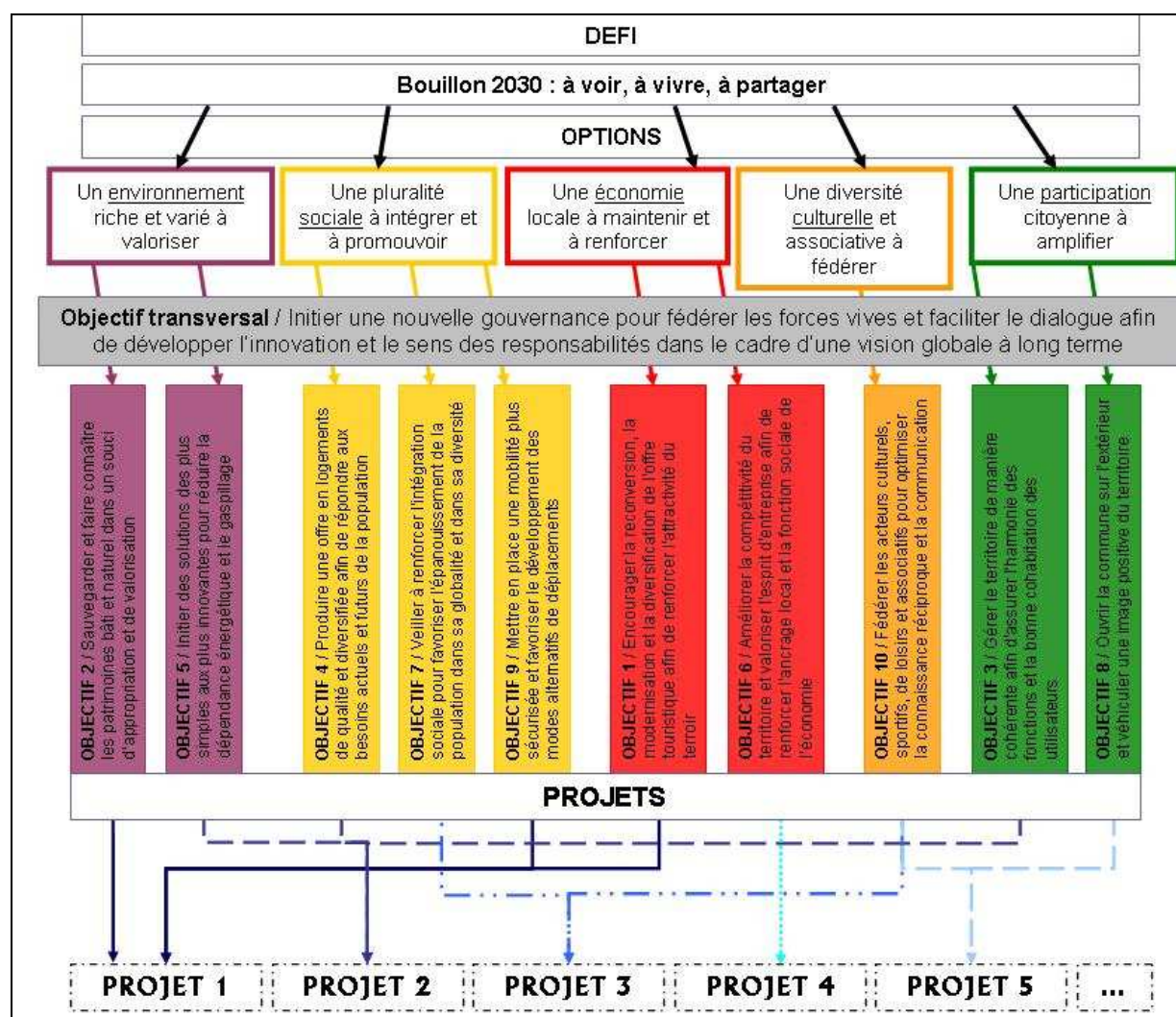
- Enjeu transversal. Nécessité de gouvernance pour fédérer les forces vives et faciliter le dialogue afin de développer l'innovation et le sens des responsabilités dans le cadre d'une vision globale à long terme.

## 1.6. Des enjeux aux objectifs de développement

Pour rappel, la stratégie de développement de Bouillon se décline en 1 défi, 5 options et 11 objectifs dont 1 transversal.

Le défi est : « *Bouillon 2030 : à voir, à vivre, à partager* ».

Ils ont été rédigés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et s'appuient sur les enjeux, eux-mêmes basés sur le diagnostic et les desiderata de la population. Ces objectifs traduisent la stratégie de développement communal pour les dix prochaines années.



Pour chaque objectif de développement seront mentionnés :

- Sa justification.
- Les effets multiplicateurs attendus.
- Les indicateurs de réalisation devant servir à l'évaluation de la stratégie de développement.
- Les projets définis par la CLDR devant concourir à leur réalisation.



**Objectif 1 : Encourager la reconversion, la modernisation et la diversification de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du terroir.**

**Justification**

Bouillon est une commune touristique mais son activité est en déclin (diminution du nombre de nuitées). Or, elle regorge de nombreux atouts touristiques et d'une attractivité indéniable : renommée historique, patrimoine naturel, paysager, architectural, culturel, organisation d'événementiels, attractions touristiques... On dénombre également de nombreuses structures d'hébergement touristique.

Toutefois, il semble que le patrimoine historique est sous-valorisé et que l'Horeca et les commerces manquent de diversité et parfois de qualité. De plus, le tourisme intéresse de nombreux acteurs et on constate un manque de coordination et d'information entre eux.

**Effets multiplicateurs attendus**

- Enrayer la diminution du nombre de nuitées et d'arrivées.
- Augmenter la durée du séjour des visiteurs.
- Renforcer les activités de la maison du tourisme et des syndicats d'initiative.
- Créer de nouvelles activités et infrastructures touristiques et moderniser les existantes.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Nombre d'arrivées et de nuitées	CGT Maison du tourisme	Stabilisation du nombre d'arrivées et de nuitées

**Projets associés dans le PCDR-A21L**

Lot 0 (réalisés)

- Création d'une route du Tabac (en partenariat avec la commune de Vresse-sur-Semois).
- Aménagement d'aires pour Mobil home à Poupehan et à Bouillon.
- Projet européen Euraphis.
- Actualisation du balisage des promenades.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement de mobilité douce entre Corbion-Bouillon.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Vivy.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Noirefontaine.
- Structuration et aménagement des chemins de promenades.
- Aménagement d'un parcours VITA et d'un circuit PMR sur le sentier Hunin.
- Création d'une agence de développement local (ADL).
- Mise en oeuvre du défi propreté.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement du point de vue de Botassart.
- Aménagement d'une zone de baignade à Poupehan.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Curfoz, Sensenruth, Mogimont, Ucimont et Les Hayons.
- Aménagement de deux zones de baignade à Bouillon.
- Création d'un éco-minigolf international.
- Soutien au développement de l'activité pêche.
- Mise en valeur et sensibilisation au patrimoine bâti.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Aménagement du belvédère de Rochehaut.
- Aménagement du site du belvédère à Bouillon.
- Construction et entretien de passerelles sur la Semois à Frahan.
- Construction et entretien de passerelles sur le ruisseau des Aleines au Maqua.
- Valorisation de l'arboretum.
- Mise en valeur de la Maison Verlaine à Corbion.
- Valorisation du patrimoine hydraulique et industriel (sentier des Vannes et promenade des Bastions).
- Aménagement de mobilité douce entre Noirefontaine-Bouillon.
- Aménagement de pistes cyclables.
- Réalisation d'un plan d'accès des aires de barbecue.
- Soutien à l'activité kayak.
- Soutien à l'utilisation des technologies de l'information dans le secteur du tourisme.
- Développement de solutions de location et d'entretien de VTT en saison.
- Valorisation des arbres et haies remarquables.
- Création d'une cellule de guides du patrimoine.
- Promotion des outils pédagogiques sur le patrimoine.
- Développement d'un quartier des brocanteurs à Bouillon.

## **Objectif 2 : Sauvegarder et faire connaître les patrimoines bâti et naturel dans un souci d'appropriation et de valorisation.**

### **Justification**

Bouillon centre dispose d'un patrimoine bâti remarquable lié à son histoire. Les villages sont quant à eux relativement bien préservés. De ce fait, on dénombre un très grand nombre de monuments et sites classés mais également d'autres édifices tout à fait intéressants. Toutefois, bien que certains aient déjà été rénovés, ces espaces transmettent parfois une image dégradée.

La patrimoine naturel et paysager n'est pas en reste avec de nombreux points de vues et panoramas exceptionnels et de nombreux sites d'intérêt naturel. Il souffre cependant d'une manque général de mise en valeur.

### **Effets multiplicateurs attendus**

- Sauvegarder et protéger le patrimoine naturel.
- Préserver la qualité paysagère et sauvegarder les noyaux bâtis villageois.
- Dégager une prise de conscience de la qualité de l'environnement.
- Sensibiliser la population à la protection de l'environnement.
- Renforcer le potentiel « nature » de la commune.
- Valoriser les ressources locales.
- Offrir un cadre de vie attractif.
- Développer l'attractivité des villages.
- Développer l'activité touristique.
- Contribuer au maintien de l'agriculture et la sylviculture.

### **Indicateur de résultats**

<b>Indicateur</b>	<b>Source</b>	<b>Cible</b>
Activités organisées profitant des aménagements réalisés	Commune Associations	Organisation annuelle de 4 activités

### **Projets associés dans le PCDR-A21L**

#### Lot 0 (réalisés)

- Aménagement des voiries agricoles.
- Création d'un verger à Noirefontaine.
- Mise en place règlement sur le revêtement des façades.
- Travaux de réparations de divers murs de cimetière.
- Lancement du PCDN.
- Travaux d'aménagement de la Grand rue et de la Place Marie Howet à Rochehaut.

- Aménagement de la Grand rue, rue des Augustins et rue du Brutz.
- Aménagement du Quai des Saulx.
- Travaux d'aménagement du Parc des Sépulcrines (deuxième phase).
- Travaux d'aménagement de la ruelle des Petits escaliers à Bouillon.
- Mise en lumière de la Semois.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement d'espaces publics de qualité à Vivy.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Noirefontaine.
- Mise en oeuvre du défi propreté.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement du point de vue de Botassart.
- Aménagement d'une zone de baignade à Poupehan.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Curfoz, Sensenruth, Mogimont, Ucimont et Les Hayons.
- Aménagement de deux zones de baignade à Bouillon.
- Mise en valeur et sensibilisation au patrimoine bâti.
- Soutien à la politique de développement de la nature.
- Développement d'une politique d'aménagement du territoire.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Aménagement du belvédère de Rochehaut.
- Aménagement du site du belvédère à Bouillon.
- Construction et entretien de passerelles sur la Semois à Frahan.
- Construction et entretien de passerelles sur le ruisseau des Aleines au Maqua.
- Valorisation de l'arboretum.
- Mise en valeur de la Maison Verlaine à Corbion.
- Valorisation du patrimoine hydraulique et industriel (sentier des Vannes et promenade des Bastions).
- Valorisation des arbres et haies remarquables.
- Création d'une cellule de guides du patrimoine.
- Promotion des outils pédagogiques sur le patrimoine.

### **Objectif 3 : Gérer le territoire de manière cohérente afin d'assurer l'harmonie des fonctions et la bonne cohabitation des utilisateurs.**

#### **Justification**

Bien que bon nombre de villages soient soumis au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) et qu'un Règlement Général sur les Zones Protégées en matière d'Urbanisme (RGB/ZPU) soit d'application sur le centre ancien de Bouillon, la commune ne dispose pas d'outil de gestion de son territoire.

Or, il existe de nombreux enjeux qui mériteraient une réflexion globale : zone inondable, très nombreuses zones de loisirs, absence de zone d'activité économique, présence de plusieurs zones d'aménagement communal concerté (ZACC), développement tentaculaire de certaines zones d'habitat

#### **Effets multiplicateurs attendus**

- Maîtriser le développement territorial.
- Maîtriser les coûts de mise en place des équipements.
- Préserver la qualité paysagère.
- Sauvegarder les noyaux bâtis villageois.
- Sauvegarder et protéger le patrimoine naturel.
- Favoriser le développement durable.
- Offrir un cadre de vie attractif.

#### **Indicateur de résultats**

<b>Indicateur</b>	<b>Source</b>	<b>Cible</b>
Outils de gestion du territoire (référence CWATUPE)	Commune	Application et mise en œuvre de deux outils

#### **Projets associés dans le PCDR-A21L**

##### Lot 0 (réalisés)

- Travaux d'assainissement du site de l'ancien Syndicat agricole de Noirefontaine.
- Travaux d'aménagement de la Grand rue et de la Place Marie Howet à Rochehaut.
- Aménagement de la Grand rue, rue des Augustins et rue du Brutz.
- Aménagement du Quai des Saulx.
- Travaux de réhabilitation et d'assainissement du site de l'ancien Garage Lefèvre.
- Travaux d'aménagement du Parc des Sépulcrines (deuxième phase).
- Participation au projet Habitreg.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement d'espaces publics de qualité à Vivy.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Noirefontaine.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement d'espaces publics de qualité à Curfoz, Sensenruth, Mogimont, Ucimont et Les Hayons.
- Développement d'une politique d'aménagement du territoire.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- /

**Objectif 4 : Produire une offre en logements de qualité et diversifiée afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population.**

**Justification**

Bien que soumise à une faible pression foncière, la commune de Bouillon souffre d'un manque de logements principalement locatifs, adaptés et de qualité (problématique plus particulière du centre-ville). S'ajoute à cela, la concurrence de l'activité touristique (seconde résidence, transformation d'habitations en gîtes...). Tout cela à des répercussions démographiques importantes avec un départ des jeunes et un vieillissement de la population.

**Effets multiplicateurs attendus**

- Favoriser la reprise de la croissance démographique.
- Contrer le vieillissement de la population.
- Concentrer le développement de l'habitat par rapport aux services et à la mobilité.
- Faciliter l'accès au logement pour tous.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Nombre de jeunes ménages au sein de la population	SPF Economie	Augmentation de 5 % de la proportion de jeunes ménages (20-35 ans)

**Projets associés dans le PCDR-A21L**

Lot 0 (réalisés)

- Création de logements sociaux dans l'ancienne maison de retraite boulevard Heynen.
- Participation au projet Habitreg.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Création de logements tremplins à Noirefontaine.
- Mise en place d'un plan de cohésion sociale.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Développement d'une politique d'aménagement du territoire.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- /

## Objectif 5 : Initier des solutions des plus simples aux plus innovantes pour réduire la dépendance énergétique et le gaspillage.

### Justification

Avec l'aide d'un conseiller en énergie, l'administration communale a mis sur pied toute une série d'actions pour réduire les dépenses énergétiques qu'il convient d'amplifier pour diminuer sensiblement l'empreinte écologique. De plus, le territoire dispose de ressources naturelles renouvelables importantes (le bois et l'eau) qui sont susceptibles d'être valorisées comme source d'énergie alternative.

### Effets multiplicateurs attendus

- Favoriser le développement durable.
- Développer le recours aux énergies renouvelables.
- Réduire la dépendance énergétique.
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Sensibiliser la population au développement durable.

### Indicateur de résultats

Indicateur	Source	Cible
Consommation énergétique des bâtiments publics	Commune	Diminution de 25 % de la consommation énergétique globale

### Projets associés dans le PCDR-A21L

#### Lot 0 (réalisés)

- Travaux de restauration des châssis de la Maison du Prévôt.
- Travaux de rénovation du chauffage du presbytère de Corbion.
- Travaux de rénovation des châssis de l'Hôtel de Ville.
- Remplacement d'anciennes chaudières.
- Travaux de rénovation de la toiture et du chauffage de l'église de Mogimont.
- Travaux de remplacement des châssis et de la chaudière de la Maison des Enfants.
- Travaux de remplacement de la chaudière et d'isolation des combles de l'école de Corbion.
- Travaux de rénovation des châssis et de l'installation électrique du Musée ducal.
- Etude de pertinence du réseau de chaleur à Bouillon.

#### Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Développement des énergies renouvelables – Réseau de chaleur.
- Bouillon : Commune durable.
- Lutte contre la pollution lumineuse.



Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement de l'éclairage public de l'avenue Maréchal Vauban.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- /

**Objectif 6 : Améliorer la compétitivité du territoire et valoriser l'esprit d'entreprise afin de renforcer l'ancrage local et la fonction sociale de l'économie.**

**Justification**

L'économie de Bouillon est essentiellement tournée vers le tourisme et l'Horeca, secteurs en déclin. Toutefois, l'emploi repose également sur une série de petites et moyennes entreprises (PME). Il en résulte une dynamique globale positive avec la création d'emplois et la diminution du chômage.

Au niveau commercial, Bouillon possède une vocation sous-régionale accentuée par son attractivité touristique. Toutefois, les commerces de centre ville sont fragiles et on note un développement le long de la N89 de plus grandes surfaces commerciales.

**Effets multiplicateurs attendus**

- Maintenir les entreprises sur la commune.
- Poursuivre le développement de l'emploi salarié et indépendant.
- Ancrer les emplois au niveau local.
- Mettre sur pied de nouveaux créneaux économiques.
- Développer l'économie solidaire.
- Réduire le taux de chômage.
- Réinsérer les demandeurs d'emplois dans le circuit du travail.
- Contribuer au maintien de l'activité agricole et sylvicole.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Emplois salariés	ONSS	Augmentation de 5 % de l'emploi salariés sur la commune

**Projets associés dans le PCDR-A21L**

Lot 0 (réalisés)

- Création d'une zone d'activité économique à Menuchenet (en partenariat avec la commune de Paliseul).

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Développement des énergies renouvelables – Réseau de chaleur.
- Création d'une agence de développement local (ADL).

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Création d'un atelier rural.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Développement d'un quartier des brocanteurs à Bouillon.
- Mise en place d'un réseau de bistrotts du terroir.

**Objectif 7 : Veiller à renforcer l'intégration sociale pour favoriser l'épanouissement de la population dans sa globalité et dans sa diversité.**

**Justification**

Bouillon se caractérise par une présence plus marquée de bas revenus. Ces dernières années, on constate une fracture sociale qui s'amplifie, notamment dans le centre de Bouillon. Des initiatives doivent donc être prises pour renforcer la cohésion sociale et enrayer ce phénomène.

**Effets multiplicateurs attendus**

- Contrer le phénomène de paupérisation et de fracture sociale.
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale.
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale	CPAS	Diminution du nombre de bénéficiaires

**Projets associés dans le PCDR-A21L**

Lot 0 (réalisés)

- Travaux d'aménagement de l'ancienne école de Bellevaux en maison de village.
- Travaux d'aménagement du Parc des Sépulcrines (deuxième phase).
- Aménagement d'une plaine de jeux « Champs l'Evêque » à Bouillon.
- Travaux de démolition de l'ancienne salle paroissiale d'Ucimont et construction d'une maison de village.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement d'une maison rurale à Corbion.
- Création d'une maison communautaire à Bouillon.
- Création d'une formation aux premiers secours.
- Mise en place d'un plan de cohésion sociale.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement d'aires de loisirs à Corbion, Noirefontaine, Poupehan, Cité Gerbauchant, Mogimont et Sensenruth.
- Création d'une maison des jeunes.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Mise en place d'un réseau de bistrotts du terroir.

## Objectif 8 : Ouvrir la commune sur l'extérieur et véhiculer une image positive du territoire.

### Justification

Bouillon participe à plusieurs coopérations, tant internationales, que transfrontalières et que transcommunales. Ces partenariats doivent permettre d'inscrire la commune dans une dynamique de partenariat et d'en développer l'image tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur.

### Effets multiplicateurs attendus

- Accroître les partenariats (transcommunaux et transfrontaliers).
- Renforcer l'image de marque de la commune.
- Développer l'esprit citoyen.

### Indicateur de résultats

Indicateur	Source	Cible
Partenariats transcommunaux et transfrontaliers	Commune	Mise en place de 3 nouveaux partenariats

### Projets associés dans le PCDR-A21L

#### Lot 0 (réalisés)

- Projet européen Euraphis.
- Participation au projet Habitreg.

#### Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement de mobilité douce entre Corbion-Bouillon.
- Structuration et aménagement des chemins de promenades.
- Création d'une agence de développement local (ADL).
- Mise en oeuvre du défi propreté.

#### Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Consolidation des coopérations.

#### Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Aménagement de mobilité douce entre Noirefontaine-Bouillon.

**Objectif 9 : Mettre en place une mobilité plus sécurisée et favoriser le développement des modes alternatifs de déplacements.**

**Justification**

Bouillon occupe toutefois une position relativement excentrée et isolée par rapport aux pôles voisins et aux axes majeurs de communication. De plus, le relief et les distances rendent délicates les liaisons entre Bouillon, les villages et l'extérieur. On constate ou on ressent également un manque de sécurité dans les villages dû à la circulation routière (vitesse excessive, bruit, ...)

Les transports en commun sont quant à eux faiblement développés : absence de gare et bus fortement dépendants des horaires scolaires.

Malgré quelques aménagements sur le centre de Bouillon, les déplacements lents ne sont pas favorisés sur l'ensemble de la commune et plus spécialement sur les villages. Or, la commune possède un grand potentiel en termes de chemins et sentiers et propose une multitude de promenades à travers toute la commune (mais problème du balisage et de l'entretien).

**Effets multiplicateurs attendus**

- Faciliter les déplacements entre les différentes entités et depuis/vers l'extérieur.
- Lutter contre le phénomène d'insécurité routière.
- Diminuer le recours à l'automobile.
- Sensibiliser la population à d'autres modes de déplacements.
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Développer l'activité touristique.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Activités organisées par les différentes associations	Commune Associations	Création de 8 nouvelles activités annuelles à l'horizon 2020

## Projets associés dans le PCDR-A21L

### Lot 0 (réalisés)

- Travaux d'aménagement de la ruelle des Petits escaliers à Bouillon.
- Travaux d'aménagement du carrefour de la rue de la Haige et de la Voie des Montagnards à Noirefontaine.
- Travaux de sécurisation de la Vieille Route de France à Bouillon.
- Aménagement des voiries agricoles (environ 12 km).
- Actualisation du balisage des promenades.

### Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement de mobilité douce entre Corbion-Bouillon.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Vivy.
- Aménagement d'espaces publics de qualité à Noirefontaine.
- Structuration et aménagement des chemins de promenades.

### Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Aménagement d'espaces publics de qualité à Curfoz, Sensenruth, Mogimont, Ucimont et Les Hayons.
- Développement d'une politique d'aménagement du territoire.

### Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- Construction et entretien de passerelles sur la Semois à Frahan.
- Construction et entretien de passerelles sur le ruisseau des Aleines au Maqua.
- Aménagement de mobilité douce entre Noirefontaine-Bouillon.
- Aménagement de pistes cyclables.
- Sécurisation des entrées de villages et de Bouillon-centre.
- Sécurisation des arrêts de bus.
- Amélioration des modalités de circulation à Frahan.
- Aménagement d'une signalétique cohérente pour les parkings.



**Objectif 10 : Fédérer les acteurs culturels, sportifs, de loisirs et associatifs pour optimiser la connaissance réciproque et la communication.**

**Justification**

Sur Bouillon, le tissu associatif, sportif et culturel est particulièrement riche et diversifié. Toutefois, malgré les efforts fournis notamment lors de la précédente opération de développement rural, certaines infrastructures sont manquantes. Les partenariats entre les différents acteurs doivent également être renforcés.

**Effets multiplicateurs attendus**

- Coordonner les initiatives locales.
- Dynamiser le potentiel associatif de la commune.
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Créer des lieux de rencontre.
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges.

**Indicateur de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Activités des associations	Associations	Mise en place d'au moins 5 activités annuelles conjointes à au moins 2 associations

**Projets associés dans le PCDR-A21L**

Lot 0 (réalisés)

- Travaux d'aménagement de l'ancienne école de Bellevaux en maison de village.
- Travaux de démolition de l'ancienne salle paroissiale d'Ucimont et construction d'une maison de village.

Lot 1 (à réaliser dans les 3 ans)

- Aménagement d'une maison rurale à Corbion.
- Création d'une maison communautaire à Bouillon.

Lot 2 (à réaliser dans les 6 ans)

- Création d'une maison des jeunes.
- Soutien à une politique culturelle dynamique.
- Consolidation des coopérations.

Lot 3 (à réaliser dans les 10 ans)

- /

**Objectif transversal : Initier une nouvelle gouvernance pour fédérer les forces vives et faciliter le dialogue afin de développer l'innovation et le sens des responsabilités dans le cadre d'une vision globale à long terme.**

#### Justification

Cet objectif transversal est le fruit d'un souhait de la CLDR déjà traduit dans la rédaction d'un enjeu transversal.

#### Effets multiplicateurs attendus

- Renforcer la participation citoyenne.
- Développer l'esprit citoyen.
- Accroître l'information à la population.

#### Indicateur de résultats

Indicateur	Source	Cible
Séance d'information à destination de la population	Commune	Organisation d'au moins 3 séances d'information par an sur les projets communaux

#### Projets associés dans le PCDR-A21L

Cet objectif transversal englobe l'ensemble de la politique communale de développement durable et s'appuie donc sur la totalité des projets inscrits dans le PCDR-A21L de Bouillon.

## 1.7. Intégration des principes du développement durable dans le cadre du PCDR-Agenda 21 local de Bouillon

---

### 1.7.1. Le développement durable

Le développement durable<sup>1</sup> (ou développement soutenable, traduction de Sustainable development) est une conception de l'intérêt public visant à allier le développement des sociétés de façon équitable et la protection de l'environnement.

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland le développement durable est : « *Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir* ».

Face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et pays en développement, perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs pour reconsidérer la croissance économique à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux du développement.

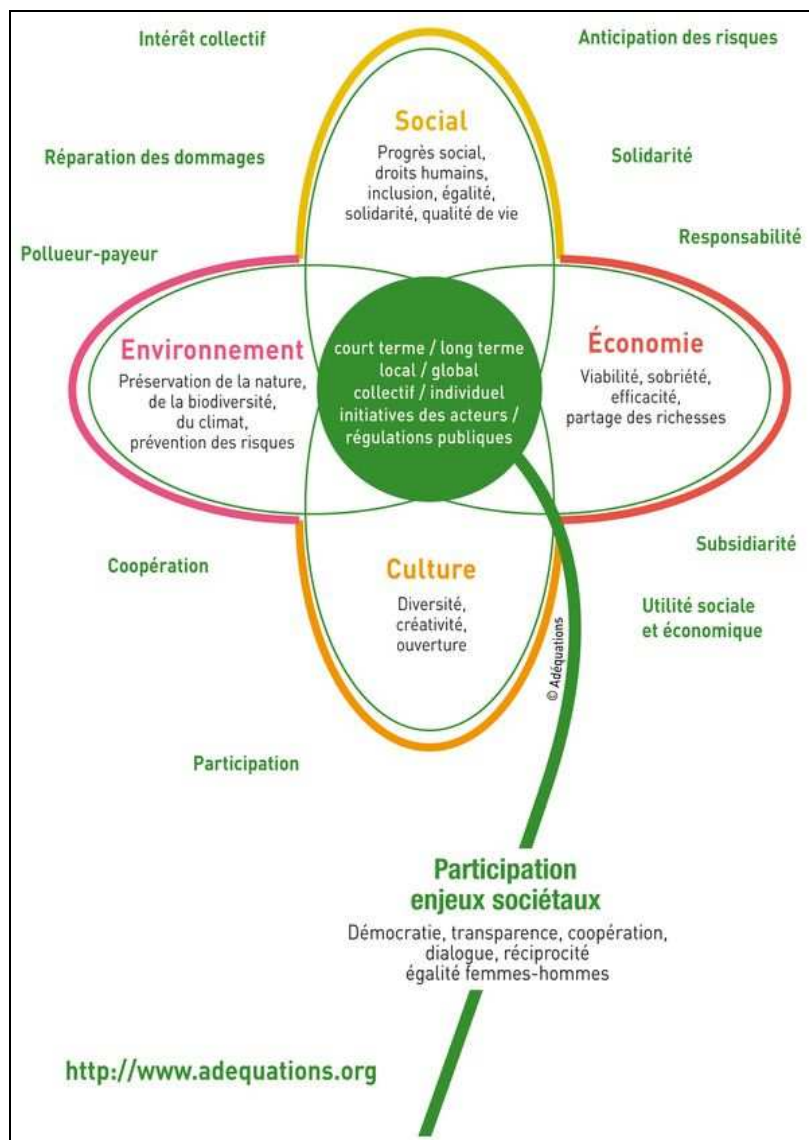
Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation et partage, principe de précaution, débat...) d'affirmer une approche double :

- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures.
- Dans l'espace : chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens).

---

<sup>1</sup> Sources : wikipedia- développement durable

Le schéma suivant illustre le concept de développement durable (fleur du développement durable).<sup>2</sup>



L'agenda 21 local consiste en une stratégie de développement communale. Elle est en effet définie en concertation avec les acteurs locaux, dans un cadre de démocratie participative et se déroule en plusieurs phases :

- Définition des problématiques et priorités sociales, environnementales et économiques du territoire.
- Etablissement d'un plan d'actions précis ciblant ces problématiques.
- Mise en œuvre du plan d'actions.
- Evaluation et ajustements des actions mises en œuvre.

<sup>2</sup> Sources : [www.adequations.org](http://www.adequations.org)

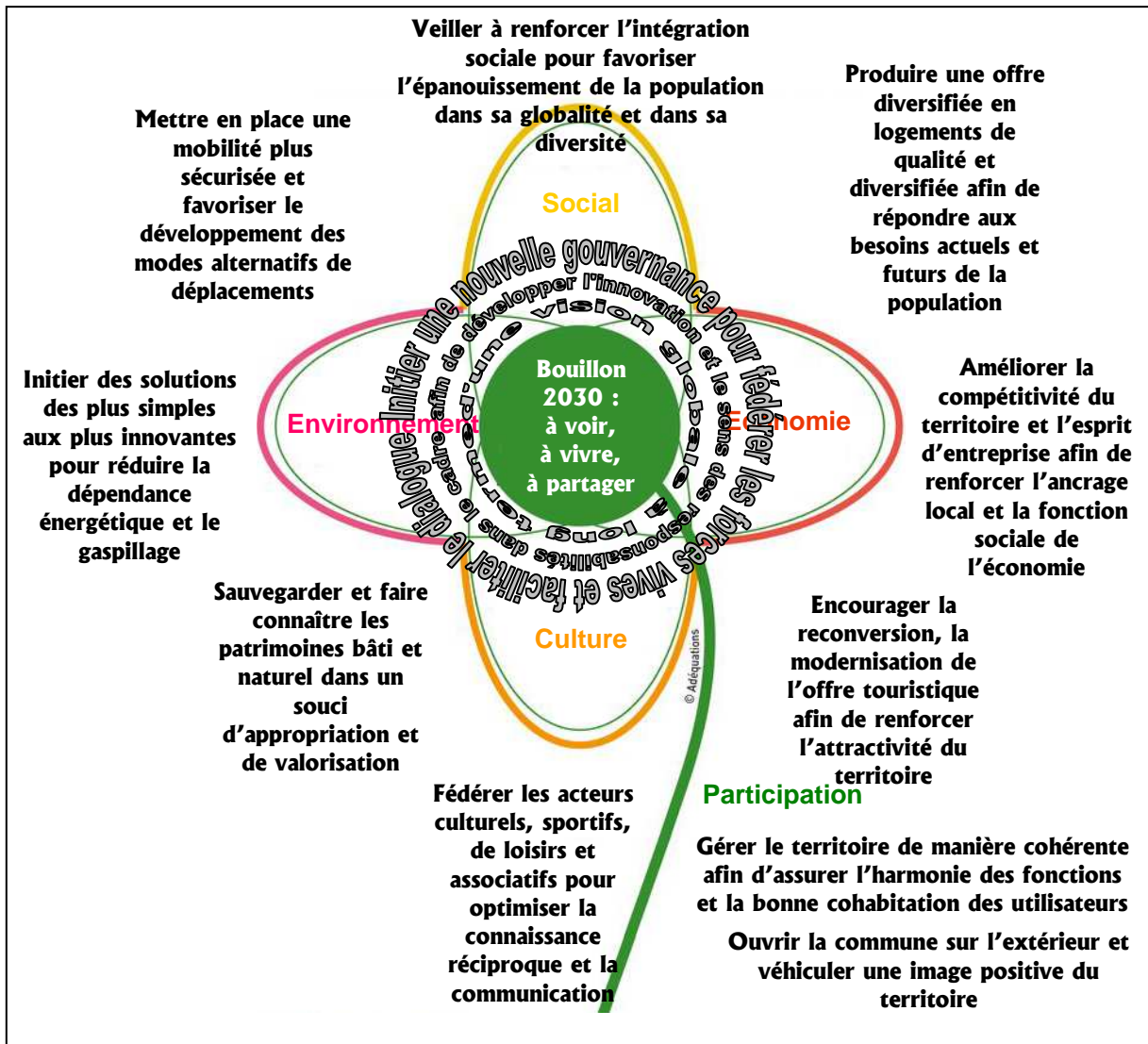
### 1.7.2. Le développement durable dans la stratégie de développement du PCDR-A21L de Bouillon

La stratégie de développement élaborée à Bouillon s'inscrit dans une perspective d'Agenda 21 local. Elle intègre les principes généraux du développement durable en alliant de manière transversale le développement économique, social, environnemental et culturel

Les objectifs de développement de Bouillon impliquent l'ensemble des piliers du développement durable.

Pilier du développement durable	Thématique du développement durable	Objectifs de développement du PCDR A21L de Chiny
Economie	Développement de l'entreprise	Objectif n°6
	Emploi	Objectifs n°1 et 6
	Agriculture	Objectif n°3
Environnement	Mobilité	Objectif n°9
	Consommation durable	Objectif n°5
	Eau	Objectifs n°2 et 5
	Energie	Objectif n°5
	Déchet	Objectif n°5
	Espaces verts et naturels	Objectif n°2
	Aménagement du territoire	Objectifs n°3 et 8
Social	Logement	Objectif n°4
	Education	Objectif n°10
	Lutte contre l'exclusion	Objectif n°7
	Relation Nord-Sud	Objectif n°8
	Santé	Objectif n°7
	Sécurité	Objectifs n°7 et 9
	Gouvernance	Objectif transversal
Culture	Développement culturel	Objectif n°10
	Sport	Objectif n°10

La stratégie de développement définie pour Bouillon s’inscrit parfaitement dans les principes du développement durable, comme le montre la fleur du développement durable appliquée à Bouillon.



source : [www.adequation.org](http://www.adequation.org)

## 1.8. Cohérence par rapport aux politiques régionales

---

Le présent chapitre a pour objectif de vérifier la cohérence de la stratégie communale par rapport aux principales politiques régionales. Les objectifs développés ci-dessus seront mis en vis-à-vis par rapport :

- Au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Instrument de conception de l'aménagement du territoire wallon, le SDER est un document transversal et évolutif. Il orientera les révisions des plans de secteur et servira de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme, la conservation des milieux naturels... bref, pour le développement de l'ensemble du territoire.
- Au Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAWA). Plan stratégique de développement territorial, le CAWA constitue un véritable outil de mise en œuvre du développement durable équilibré intégrant les sphères économique, sociale, environnementale et culturelle, en plaçant le citoyen au centre de celles-ci. Il énonce des objectifs de redressement et de convergence de la Wallonie vers les moyennes européennes de création de richesses et d'emplois.
- Au Plan Marshall 2.Vert. En 2005, le Gouvernement Wallon adoptait les Actions prioritaires pour l'Avenir Wallon - mieux connues sous le nom de Plan Marshall - et y consacrait plus de 1 milliard d'euros sur 5 axes prioritaires structurants. Au vu des réussites engendrées et de la volonté des acteurs de poursuivre dans la voie tracée par le Plan Marshall, le Gouvernement franchit une nouvelle étape, via un « Plan Marshall 2.Vert ».



### 1.8.1. Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Schéma de Développement de l'Espace Régional (1999)	PCDR-A21L (2012)
1. Structurer l'espace wallon	Objectif 3 : Gérer le territoire de manière cohérente afin d'assurer l'harmonie des fonctions et la bonne cohabitation des utilisateurs
2. Intégrer la dimension supra-régionale dans le développement spatial de la Wallonie	Objectif 8 : Ouvrir la commune sur l'extérieur et véhiculer une image positive du territoire
3. Mettre en place des collaborations transversales	Objectif 10 : Fédérer les acteurs culturels, sportifs, de loisirs et associatifs pour optimiser la connaissance réciproque et la communication
4. Répondre aux besoins primordiaux	Objectif 4 : Produire une offre en logements de qualité et diversifiée afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population Objectif 7 : Veiller à renforcer l'intégration sociale pour favoriser l'épanouissement de la population dans sa globalité et dans sa diversité
5. Contribuer à la création d'emplois et de richesses	Objectif 1 : Encourager la reconversion, la modernisation et la diversification de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du terroir Objectif 6 : Améliorer la compétitivité du territoire et valoriser l'esprit d'entreprise afin de renforcer l'ancrage local et la fonction sociale de l'économie
6. Améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité	Objectif 9 : Mettre en place une mobilité plus sécurisée et favoriser le développement des modes alternatifs de déplacements
7. Valoriser le patrimoine et protéger les ressources	Objectif 2 : Sauvegarder et faire connaître les patrimoines bâti et naturel dans un souci d'appropriation et de valorisation Objectif 5 : Initier des solutions des plus simples aux plus innovantes pour réduire la dépendance énergétique et le gaspillage
8. Sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs	Objectif transversal : Initier une nouvelle gouvernance pour fédérer les forces vives et faciliter le dialogue afin de développer l'innovation et le sens des responsabilités dans le cadre d'une vision globale à long terme

## 1.8.2. Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAWA)

Contrat d'Avenir pour la Wallonie (2005)	PCDR-A21L (2012)
1. Accroître la création de richesses et augmenter le taux d'emploi	Objectif 1 : Encourager la reconversion, la modernisation et la diversification de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du terroir Objectif 6 : Améliorer la compétitivité du territoire et valoriser l'esprit d'entreprise afin de renforcer l'ancrage local et la fonction sociale de l'économie
2. Développer les connaissances de façon continue	Objectif 10 : Fédérer les acteurs culturels, sportifs, de loisirs et associatifs pour optimiser la connaissance réciproque et la communication
3. Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	Objectif 4 : Produire une offre en logements de qualité et diversifiée afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population Objectif 7 : Veiller à renforcer l'intégration sociale pour favoriser l'épanouissement de la population dans sa globalité et dans sa diversité Objectif transversal : Initier une nouvelle gouvernance pour fédérer les forces vives et faciliter le dialogue afin de développer l'innovation et le sens des responsabilités dans le cadre d'une vision globale à long terme
4. S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Objectif 2 : Sauvegarder et faire connaître les patrimoines bâti et naturel dans un souci d'appropriation et de valorisation
5. Assurer un développement territorial équilibré	Objectif 3 : Gérer le territoire de manière cohérente afin d'assurer l'harmonie des fonctions et la bonne cohabitation des utilisateurs Objectif 5 : Initier des solutions des plus simples aux plus innovantes pour réduire la dépendance énergétique et le gaspillage Objectif 8 : Ouvrir la commune sur l'extérieur et véhiculer une image positive du territoire Objectif 9 : Mettre en place une mobilité plus sécurisée et favoriser le développement des modes alternatifs de déplacements
6. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivants en Wallonie, quelle que soit leur origine.	Objectif 7 : Veiller à renforcer l'intégration sociale pour favoriser l'épanouissement de la population dans sa globalité et dans sa diversité

### **1.8.3. Plan Marshall 2.Vert**

Le Plan Marshall 2.Vert énonce sept axes prioritaires pour répondre aux objectifs que la Région Wallonne s'est fixés :

- Axe 1 - Un atout valoriser : le capital humain.
- Axe 2 - Un succès à amplifier : les stratégies des pôles de compétitivité et des réseaux d'entreprises.
- Axe 3 - Une priorité : créer un cadre propice à la création d'activités et d'emplois de qualité.
- Axe 4 - Une stratégie d'avenir : les Alliances emploi-environnement.
- Axe 5 - Accroître la disponibilité professionnelle par le développement d'emplois dans les services d'aide aux personnes et l'augmentation des investissements dans les infrastructures d'accueil pour les secteurs de l'accueil de l'enfance et de l'aide aux personnes vulnérables.
- Axe 6 - Une philosophie en action : promouvoir le développement durable de façon transversale dans toutes les politiques publiques.
- Axe 7 - Renforcer l'efficacité du partenaire public et une conscience wallonne source de mobilisation.

Force est de constater que les objectifs communaux transcrits dans le PCDR-A21L de Bouillon s'inscrit dans la stratégie développée dans le cadre du Plan Marshall : création d'activités, développement durable...